



**UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP DE DAKAR**

**ECOLE DOCTORALE SCIENCES
JURIDIQUES, POLITIQUES,
ECONOMIQUES ET DE GESTION
(ED-JPEG)**



**LABORATOIRE DE RECHERCHES
ECONOMIQUES ET MONETAIRES**

Seydi Ababacar DIENG

Caractérisation du financement bancaire et performance des entreprises au Sénégal

Document de travail n° 16

Juillet 2015

**LAREM – UCAD
Sénégal**

ADRESSE : FASEG/UCAD, BP : 47337 Dakar-Liberté, Dakar, Sénégal
SITE INTERNET : www.larem-ucad.org

Résumé

L'objet principal de cet article est d'analyser l'effet des caractéristiques du financement bancaire sur la performance des entreprises au Sénégal. La performance est mesurée à partir de deux variables que sont la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires. Les caractéristiques du financement bancaire retenues dans cette étude sont le montant du crédit octroyé et la valeur de la garantie exigée aux entreprises.

Les principaux résultats montrent que la garantie n'a aucun impact significatif sur la performance des entreprises. En revanche, le crédit bancaire exerce un effet positif sur la performance de l'entreprise. L'effet est très significatif (1 %) sur le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée. Une augmentation de 1 % du montant du crédit contribue à l'accroissement du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de 0,59 %. Ces résultats révèlent qu'une plus grande implication du système bancaire dans le financement des entreprises permettrait d'accroître le niveau de la croissance économique et le volume de l'emploi.

Mots-clés : crédit bancaire, valeur ajoutée, chiffre d'affaires, entreprises, Sénégal

Classification JEL : C335, D222, L225, O117, O555

Abstract

The main purpose of this article is to analyze the effect of the characteristics of bank financing on the performance of companies in Senegal. Performance is measured using two variables that are value added and turnover. The characteristics of successful bank financing in this study are the amount of credit and the value of the security required for business.

The main results show that the guarantee has no significant impact on business performance. In contrast, bank credit has a positive effect on company performance. The effect is highly significant (1%) on turnover and added value. An increase of 1% of the credit amount contributes to the increase of sales and the added value of 0.59%. These results reveal that greater involvement of the banking system in business financing would increase the level of economic growth and employment levels.

Key words : bank credit, added value, sales, firms, Senegal

JEL Classification : C335, D222, L225, O117, O55

Introduction

Dans la plupart des pays, les petites et moyennes entreprises (PME), de par leur contribution à la création de richesse et d'emplois, participent grandement au dynamisme de l'économie. Pour assurer le développement de leurs activités, les PME s'adressent souvent aux banques pour obtenir des financements.

Pour comprendre l'importance du système bancaire dans la vie économique contemporaine, il importe d'insister sur le fait que les banques ne sont pas de simples intermédiaires financiers. Les auteurs contemporains à la suite de J. Schumpeter (1939), comme D. Diamond (1984) et E. F. Fama (1985), attribuent des compétences spécifiques aux banques et expliquent leurs raisons d'être par la production jointe de crédit et de monnaie et leur savoir-faire dans la réduction des asymétries d'informations. Plusieurs modèles se fondent sur l'asymétrie d'information pour justifier les raisons de l'existence des banques et les modalités de leur activité. Ces modèles diffèrent par la nature des hypothèses relatives à la fois aux types d'asymétrie d'information – ex ante pour le modèle de Leland et Pyle (1977) ; ex post avec des variances concernant le risque de défaut pour les modèles de Diamond (1984), J. Stiglitz (1985) et S. Williamson (1986) ; ex ante et ex post pour le modèle de Diamond et Dybvig (1986) – à la nature des contrats d'agence – structure des coûts de surveillance, types d'incitations – et aux instruments de la signalisation.

En effet, la conception du banquier « mandataire », se limitant à effectuer des prêts et des placements pour le compte d'autrui, est quasiment révolue. Les banques continuent tout de même d'assurer une fonction d'intermédiation financière en ce sens qu'elles proposent des prestations de services de placements aux épargnants ; mais là n'est pas leur fonction caractéristique. La spécificité des banques par rapport aux autres institutions financières, c'est leur pouvoir de création monétaire : pour accorder un crédit, une banque n'a pas besoin de se procurer la monnaie qu'elle prête. Il demeure donc fondamental de bien distinguer l'épargne qui est collectée et prêtée par les intermédiaires financiers – y compris les banques – et la monnaie qui n'est créée que par les banques. Cette faculté de monétiser des créances – telles que les crédits – incite les banques à se livrer à ce que l'on appelle communément le « pari bancaire ». Ce pari risqué repose la croyance aux capacités de remboursement futures des emprunteurs et au reflux ultérieur des liquidités prêtées sous forme de dépôts.

Etudiant les conditions du financement de l'évolution économique, J. A. Schumpeter (1939) considère la production du crédit – et la création monétaire qui en est la contrepartie – comme une production ex nihilo. Cette conception correspond aujourd'hui au fonctionnement de l'économie dit d'endettement et au principe les crédits font les dépôts. « Le banquier n'est donc surtout pas un intermédiaire dont la marchandise serait la puissance d'achat ; il est d'abord le producteur de cette marchandise » (J. A. Schumpeter, 1939). Dans cette optique d'analyse, l'entrepreneur et le banquier deviennent indissociables car sans leur coopération

étroite, point de capitalisme. La conception schumpetérienne est à l'opposé de celle proposée par A. Smith (1776) selon laquelle seule l'épargne peut effectuer le financement des investissements. Pour A. Smith (1776), le crédit bancaire permet uniquement de financer l'encaisse de transaction (escompte des effets de commerce et ou lettres de change) et non les investissements à long terme (la formation de capital). Or, pour ce dernier, l'enrichissement réel des nations – donc la croissance économique – repose sur l'accumulation du capital, qui résulte de l'épargne et non du crédit bancaire.

Plusieurs études et analyses empiriques ont été consacrées à la relation entre le financement bancaire et la performance des entreprises. La majorité des études empiriques réalisées concluent que le financement bancaire affecte positivement la performance des entreprises. Ainsi, toute politique favorisant l'engagement des banques dans le financement des entreprises serait souhaitable pour booster la croissance économique. Nous évoquerons ici les résultats des principales études qui concernent le plus souvent les pays en développement (PED).

Djimasra et al (2013), utilisant des statistiques descriptives et des méthodes économétriques pour analyser les données d'une enquête sur le financement bancaire et l'entrepreneuriat au Tchad en 2012, ont montré que le crédit bancaire exerce une influence positive et significative sur la performance économique et sociale des PME tchadiennes. D'après leurs résultats, une augmentation du volume de crédit de 1% conduit à une hausse du chiffre d'affaires de 0,71 % et de l'effectif des employés de 0,54 %.

Djimasra et al (2013) utilisent un ensemble de variables de contrôle dont la gouvernance, les caractéristiques du dirigeant de l'entreprise (niveau d'éducation, sexe, expérience et âge). Pour Sabarwal et Terrell (2009), le profil socioprofessionnel du chef d'entreprise peut, selon les pays, exercer une influence quant à l'impact du crédit sur la performance des PME.

Pour Ngoa et Niyonsaba (2012), le capital social ou capital de relations sociales – relations amicales, familiales, professionnelles, contact dans l'administration et niveau d'études – permet aux entrepreneurs, entre autres, d'avoir un accès plus facile aux ressources et opportunités exclusives tels les financements bancaires. L'étude réalisée par ces auteurs, à partir d'un échantillon de 413 PME camerounaises, a conclu que le capital social, à travers ses composantes appartenance aux réseaux d'affaires, relations personnelles avec la banque cliente et niveau du capital humain prédominant dans l'entreprise, améliore significativement les chances des PME à accéder aux prêts bancaires à court, moyen et long terme.

Tioumagneung (2011), recourant à deux modèles économétriques d'investissement et de performance sur un panel de 99 entreprises camerounaises, a montré que les crédits bancaires ont un impact négatif sur la performance des entreprises camerounaises. Ce résultat

s'explique, selon lui, par le coût transactionnel des banques. L'auteur en déduit que l'obtention d'une efficacité des prêts à long terme requiert l'adoption d'un comportement relationnel des banques à l'égard des entreprises.

Etudiant l'impact de différentes dimensions du capital social entrepreneurial sur la performance et l'accès aux ressources externes des PME tunisiennes du secteur des chaussures, Aydi (2003) révèle, entre autres, que l'accès aux ressources financières est d'autant plus facile que l'entrepreneur entretient des relations interpersonnelles plus étroites avec son banquier.

Au Sénégal, le dynamisme des Pme est encore faible, si l'on se fie aux résultats de l'enquête sur les PME menée par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD, 2014). En effet, en 2012, l'investissement moyen des PME n'a été que de 20,7 millions de francs CFA et le nombre total d'employés de 58 634 dont 21,7 % de femmes. Elles ont été 5,3 % en 2012 à avoir exporté pour un chiffre d'affaires de 100,3 milliards de francs CFA, soit 9 % de la valeur totale des exportations du Sénégal.

Les résultats ont aussi montré que les banques n'ont assuré que 14,2 % du volume total des financements reçus par les PME. Ce pourcentage révèle ainsi la faiblesse de la contribution du système bancaire dans le financement des PME. Une meilleure compréhension de ces faits requiert de prendre en compte les conditions du crédit, et plus généralement les caractéristiques du financement bancaire. Par caractéristiques du financement bancaire, nous entendons le montant du crédit, le taux d'intérêt, la maturité et la garantie exigée par la banque.

L'exposé de ces éléments théoriques et factuels, et notamment le constat de la faible implication des banques dans le financement des entreprises nous conduit légitimement à nous interroger sur l'impact du crédit bancaire et plus généralement des caractéristiques du financement bancaire sur la performance des entreprises au Sénégal.

Cet article s'assigne comme principal objectif d'analyser l'effet des caractéristiques du financement bancaire sur la performance des entreprises établies au Sénégal. La performance est mesurée à partir de deux variables que sont la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires. L'hypothèse principale est que les crédits bancaires affectent favorablement la performance des PME. Cette hypothèse se justifie par le fait la plupart des travaux empiriques, atteste la littérature, concluent à un effet positif des prêts bancaires sur la performance des entreprises, et ce quel que soit l'indicateur de performance retenu. La seconde hypothèse stipule que la valeur de la garantie exerce un effet négatif sur la performance des entreprises.

Le modèle choisi intègre cependant d'autres variables de contrôle telles que le niveau d'instruction du manager et le secteur d'activité économique. Pour atteindre cet objectif, un

modèle de régression linéaire est utilisé pour mettre en exergue les effets de ces différentes variables, plus particulièrement les crédits bancaires sur la performance des entreprises. L'intérêt de cet article est qu'il demeure le premier travail de recherche empirique, à notre connaissance, dédié à l'étude de l'impact des caractéristiques du financement bancaire sur la performance des entreprises au Sénégal.

La suite de cet article, qui se fonde sur une étude statistique et économétrique à partir des données de l'enquête menée auprès des entreprises sises au Sénégal, s'articule autour de trois sections. La deuxième section propose une analyse descriptive des principales variables du modèle. La troisième section analyse les résultats estimations économétriques. La quatrième et dernière section de cet article conclut et suggère des recommandations.

2. Analyse descriptive des principales variables du modèle

Dans cette section, nous allons, d'abord, expliciter brièvement la spécification du modèle. Ensuite, nous ferons une analyse descriptive de l'évolution des principales variables du modèle.

La variable dépendante est la performance approchée par deux indicateurs : la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires. Les variables explicatives sont les caractéristiques du crédit, à savoir le montant total du crédit et la garantie¹. Les autres variables explicatives du modèle sont des variables de contrôle. Il s'agit des variables suivantes : demandes de crédits rejetées, âge de l'entreprise qui est un indicateur de l'expérience accumulée, appartenance à un groupe international, statut juridique de l'entreprise, secteur d'activité économique, usage de l'ordinateur, usage de la téléphonie (proxy de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)), sexe du manager, âge du manager et niveau d'instruction du manager (proxy du capital humain et indicateur de capacités managériales).

Au Sénégal, les entreprises sont relativement peu enclines à solliciter un crédit bancaire. En effet, 77 % des entreprises n'ont pas demandé de crédit auprès des banques au cours de l'année 2012 (tableau 1 ci-dessous). Ainsi, moins d'un quart (23 %) des entreprises ont sollicité les banques pour obtenir un financement. Ce résultat suggère l'existence d'une certaine réticence des entreprises à l'égard de l'endettement bancaire.

Tableau 1 : Demande d'emprunt ou de crédit

	Observations	Pourcentage
Entreprises ayant demandé du crédit bancaire	162	22.59
Entreprises n'ayant pas de fait de demande de crédit	555	77.41
Total	717	100

¹ Les autres caractéristiques du financement bancaire – taux d'intérêt et maturité du crédit – ne sont pas retenues ici dans la mesure où nous considérons le montant total des crédits reçus en 2012 par les entreprises, quels que soient la maturité et le niveau du taux d'intérêt.

La prise en compte de la forme juridique de l'entreprise (annexes tableau 1) montre que la réticence est plus forte pour les entreprises informelles que pour celles du secteur formel, le pourcentage d'entreprises informelles n'ayant pas fait de demande de crédit étant près du double de celui des entreprises formelles. Ces dernières sont plus nombreuses parmi les entreprises souhaitant obtenir un financement bancaire.

Ces résultats montrent généralement l'existence d'une méfiance des managers vis-à-vis du crédit bancaire. Cette réticence à l'égard de l'emprunt bancaire est en rapport avec la perception négative de la dette dans les sociétés ouest-africaines. Les mots utilisés dans beaucoup de langues ouest-africaines pour désigner la dette illustrent bien son caractère négatif. Ainsi, pour Servet (1995), « *l'idée d'être endetté, d'avoir des dettes ou de posséder une créance sur quelqu'un, se dit en diola Fogny, en manding, en baynuik, 'prendre une corde', 'être attaché'. En manding emprunter se dira prendre une corde, terme identique à la corde qui attache le bétail, peut se comprendre par le lien qui attache le débiteur au créancier, lien moral qui fait que celui-ci va dépendre de celui-là ; mais aussi certains vieux affirment que le débiteur qui ne pouvait pas rembourser sa dette était attaché comme un esclave et pouvait être vendu en tant que tel* ». Cette représentation négative de l'emprunt est apparemment présente chez nombre de managers sénégalais.

La fréquence des demandes de crédit de la part des PME s'établit en moyenne à 2 au cours de l'année 2012, le maximum se situant à 18 et le minimum à 1. Le nombre moyen de demandes rejetées est inférieur à l'unité, le maximum étant égal à 3 (tableau 2 ci-après).

Tableau 2 : Fréquence des demandes

	Obs.	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Nombre de demandes émises (1)	134	1.73	2.14	1	18
Nombre de demandes rejetées (2)	134	0.30	0.56	0	3
Ratio (2/1)	134	0.18	0.34	0	1

Les raisons évoquées pour justifier les demandes de crédit bancaire rejetées sont respectivement le manque de garantie adéquate (26 %), la mauvaise qualité du dossier de demande de crédit (24 %), la faible rentabilité attendue du projet (18 %) et dans une moindre mesure l'incomplétude du dossier (12 %) (tableau 3 ci-dessous). Les raisons les plus fréquentes de rejet des demandes de crédit dans le secteur informel sont la mauvaise qualité du dossier de demande de crédit (21 %) et le manque de garantie adéquate (12 %) (annexes tableau 2). Pour le secteur formel, il s'agit plutôt du manque de garantie (15 %) et de la faible rentabilité attendue du projet à financer (12 %).

Le pourcentage de refus pour les raisons « manque de garantie adéquate » et « perception de faible rentabilité du projet » est plus élevé dans le secteur formel que le secteur informel. En revanche, le refus de financement pour motifs d'incomplétude du dossier

et de mauvaise qualité du dossier touche plus fréquemment les entreprises informelles que celles formelles. Il découle de ces résultats deux remarques sous-jacentes. *Primo*, les entreprises du secteur informel proposent des garanties plus adéquates que celles du secteur formel. *Secundo*, les entreprises informelles présentent, pour le système bancaire, des opportunités de rentabilité plus intéressantes que celles du secteur formel.

Tableau 3 : Raisons liées au rejet

	Observations	Pourcentage
Manque de garantie adéquate	9	26,47
Mauvais dossier/historique de crédit	8	23,53
Perception de faible rentabilité du projet	6	17,65
Dossier incomplet	4	11,76
Endettement trop élevé	2	5,88
Autres	5	14,71
Total	34	100

Quant aux entreprises qui ont demandé un crédit bancaire en 2012, plus des quatre cinquième (82 %) ont effectivement obtenu les financements demandés (tableau 4 ci-dessous). La prise en compte de l'ensemble des entreprises de l'échantillon révèle que moins d'un cinquième des entreprises (19 %) accède au crédit bancaire (tableau 5 ci-dessous). Parmi les entreprises sollicitant un financement bancaire, les entreprises formelles (50 %) accèdent plus facilement au crédit bancaire que celles du secteur informel (32 %) (annexes tableau 3). Cependant, le taux d'accès au financement bancaire est 11 % pour l'ensemble des entreprises formelles et de 7 % pour toutes les entreprises informelles (annexe tableau 4).

Tableau 4 : Accès au crédit bancaire en 2012 (entreprises ayant sollicité un crédit)

	Observations	Pourcentage
Oui	133	82.10
Non	29	17.90
Total	162	100

Tableau 5 : Accès au crédit bancaire en 2012 (ensemble des entreprises de l'échantillon)

	Observations	Pourcentage
Oui	133	18.55
Non	584	81.45
Total	717	100

Pour plus de la majorité des entreprises bénéficiaires de crédit (56 %), les banques ont exigé une garantie d'une valeur supérieure au montant de l'emprunt (tableau 6 ci-dessous). Un peu plus du tiers (34 %) des entreprises ont déposé une garantie d'une valeur équivalente

au montant de leur crédit bancaire et plus du dixième (11 %) une garantie d'une valeur inférieure au montant de leur crédit bancaire. Aussi, le pourcentage des entreprises formelles est toujours plus élevé que celui des entreprises informelles, quelle que soit la valeur de la garantie par rapport au montant de l'emprunt (annexe tableau 5).

Tableau 6 : Garantie requise pour l'emprunt

	Observations	Pourcentage
Valeur de la garantie supérieure à l'emprunt	74	55.64
Valeur de la garantie équivalente à l'emprunt	45	33.83
Valeur de la garantie inférieure à l'emprunt	14	10.53
Total	133	100

Après avoir analysé les statistiques descriptives, nous allons, ci-dessous, présenter et interpréter les résultats des estimations économétriques du modèle retenu.

3. Présentation et interprétation des résultats des estimations économétriques

Les résultats des estimations de l'effet des caractéristiques du financement bancaire sur la performance de l'entreprise sont reportés dans le tableau ci-dessous. Ils correspondent aux deux mesures de performance retenues dans cette étude à savoir la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires.

Tableau 7 : Résultats des estimations

	Ln (chiffre d'affaires)	Ln (valeur ajoutée)
Ln (crédit bancaire)	0.594*** (0.118)	0.595*** (0.104)
Ln (garantie en % valeur de l'emprunt)	-0.190 (0.448)	0.612 (0.402)
Demandes de crédits rejetées	0.413 (0.300)	0.85** (0.356)
Statut juridique de l'entreprise (informel)	1.534** (0.705)	-0.938 (0.638)
Age de l'entreprise	0.047* (0.025)	0.028 (0.023)
Appartenance à un groupe international (oui)	1.532 (0.935)	-0.595 (0.782)
Secteur secondaire (non)	0.404 (0.435)	0.913** (0.385)
Usage de l'ordinateur (non)	0.356 (0.559)	0.582 (0.502)
Usage de la téléphonie (non)	0.456 (1.137)	-0.102 (0.971)
Niveau d'instruction (aucun)		
Primaire	-1.655** (0.635)	-1.407** (0.582)
Secondaire	-0.700 (0.542)	-0.171 (0.492)
Supérieur	-0.709 (0.572)	-0.363 (0.484)
Age du manager	-0.022 (0.015)	0.024 (0.013)
Sexe du manager (féminin)	-0.210 (0.574)	-0.039 (0.525)
Constante	6.408*** (2.236)	6.275*** (1.948)
Observations	74	65
R ²	0.76	0.78

Note : *** significativité à 1 %, ** à 5 %, * à 10 %. Standard-error ()

Les estimations sont globalement significatives avec un pouvoir explicatif mesuré par le R^2 relativement bon. En effet, les variables exogènes expliquent plus de 75 % des fluctuations de la variable endogène. Par ailleurs, tous les tests de validation de chaque modèle (modèle avec valeur ajoutée et modèle avec chiffre d'affaires) sont satisfaisants (résultats des tests en annexes, tableaux 8 et 9).

Il en ressort, des deux estimations, que la garantie n'a aucun impact significatif sur la performance des entreprises. En revanche, le crédit bancaire exerce un effet positif sur la performance de l'entreprise. L'effet est très significatif (1 %) sur le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée. Une augmentation de 1 % du montant du crédit contribue à l'accroissement du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de 0,59 %. En outre, le nombre de demandes de crédits rejetées n'est significatif que dans le cas de l'indicateur de performance valeur ajoutée. Cette variable influence positivement la valeur ajoutée générée par l'entreprise, ce qui est *a priori* contre-intuitif. Ce résultat est, toutefois, à considérer au regard du nombre maximum de demandes de crédits rejetées limité à 3. Il est tout à fait possible cependant qu'un rejet de demande de crédit puisse inciter le manager de l'entreprise à réaliser des résultats plus performants qui pourront considérablement augmenter ses chances d'obtenir un financement bancaire dans le futur.

L'âge de l'entreprise – qui peut être considéré comme un proxy de l'expérience – exerce un effet positif sur la variable de performance chiffre d'affaires. Une entreprise ayant un nombre d'année d'activité important dispose de l'expérience avérée et d'une meilleure connaissance de son marché. Cela lui permet de mieux satisfaire les exigences de sa clientèle et d'accroître ainsi ses ventes. En termes de chiffre d'affaires, les entreprises du secteur formel sont plus performantes que celles évoluant dans le secteur informel. Cela s'explique par le fait que les entreprises informelles sont de très petites et petites tailles.

Aussi, pour la variable de performance valeur ajoutée, il ressort que les entreprises du secteur secondaire sont plus performantes que celles des secteurs primaire et tertiaire. Le fait pour une entreprise d'appartenir au secteur secondaire influe positivement sur sa valeur ajoutée comparativement aux entreprises qui n'en font pas partie.

Par ailleurs, les entreprises dirigées par des managers de niveau d'instruction primaire sont moins performantes que celles dirigées par des managers sans niveau d'instruction. Il s'agit là d'un résultat contraire à aux prédictions de la théorie du capital humain. Cependant, il est logiquement envisageable d'admettre que les managers sans aucun niveau instruction seraient beaucoup plus enclins à demander des conseils avisés à leurs proches ou à des gestionnaires avertis et expérimentés que les managers ayant un niveau d'instruction faible (primaire) ou plus élevé (secondaire, voire supérieur).

Notre étude ne permet pas toutefois de déceler une influence significative de l'âge du manager et de son niveau d'instruction sur performance de l'entreprise. Il en est de même pour le sexe du manager, l'utilisation de l'informatique, l'utilisation de la téléphonie fixe ou mobile, l'appartenance à un groupe international d'entreprises.

4. Conclusion

Le Sénégal est actuellement en train d'aménager un environnement des affaires plus propice à l'essor des activités du secteur privé. Le développement des entreprises, notamment des PME, est considéré, par les pouvoirs publics, comme un moyen pertinent d'accroissement de la richesse nationale et du volume de l'emploi. La plupart des entreprises comptent sur les emprunts bancaires pour financer leurs activités de production et d'échanges. L'importance du financement bancaire pour les entreprises requiert donc qu'une attention particulière lui soit accordée.

L'objectif de cet article est ainsi d'étudier l'impact des caractéristiques du financement bancaire sur la performance des entreprises au Sénégal. Pour y parvenir, une régression linéaire prenant en compte, en plus des variables d'intérêt, des variables de contrôle telles que le secteur d'activité économique et le statut juridique de l'entreprise. Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée ont été retenus comme indicateurs de performance des entreprises.

Les résultats révèlent que la garantie n'a aucun effet sur la performance des entreprises. En revanche, ils confirment l'hypothèse d'un effet favorable du montant des crédits consentis par le système bancaire sur la performance des entreprises établies au Sénégal. En effet, le crédit bancaire exerce un effet positif sur la performance de l'entreprise. L'effet est très significatif (1%) sur le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée. Une hausse de 1 % du montant du crédit bancaire conduit à un accroissement du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée de 0,59 %. Aussi, comparativement aux secteurs primaire et tertiaire, le secteur secondaire affecte positivement la valeur ajoutée des entreprises au Sénégal.

Ces résultats suggèrent deux principales recommandations. Les pouvoirs publics doivent davantage inciter les banques à accroître le volume de leurs financements consentis aux entreprises. Aussi, l'assouplissement des conditions monétaires et financières faciliterait grandement une implication plus forte des banques. Le Sénégal doit vivement encourager plus particulièrement les entreprises opérant dans le secteur secondaire en renforçant et en améliorant les différents dispositifs d'appui existants. La promotion du secteur secondaire devrait permettre au pays de créer davantage de richesse et d'emplois.

REFERENCES

- Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). (2014). Rapport sur l'enquête nationale sur les Petites et Moyennes entreprises, Dakar, 57 p.
- Tioumagneng, T. (2011). Maturité des crédits bancaires et performance des entreprises : cas du Cameroun, *Mondes en développement*, Vol1, n°153, p. 71-86.
- Aydi, G. (2003). Capital social entrepreneurial, performance de l'entreprise et accès aux ressources externes, XIIème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, 22 p.
- Ngoa tabi, H. & niyonsaba sebigunda, E. (2012). Accès au Crédit Bancaire et Survie des PME Camerounaises : Le Rôle du Capital Social Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion Université de Yaoundé II, Yaoundé, Cameroun.
- Djimasra, N., Djal-Gadom, G., Danna, A. & Ludé, D. A. (2013). Crédit Bancaire et Performance des Petites et Moyennes Entreprises Tchadiennes à l'ère Pétrolière Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires.
- Chevallier-Farat, T. [1992]. « Pourquoi les banques ? », *Revue d'Economie Politique*, n° 102 (5) sept.-oct., pp. 634-685.
- Diamond, D. et Dybvig, P. [1986]. « Banking theory, deposit insurance, and bank regulation », *Journal of Business*, University of Chicago, vol. 59, n° 1.
- Diamond, D. W. [1984]. « Financial intermediation and delegated monitoring », *Review of Economic Studies*, juillet, vol. 51, n° 3, pp. 393-414.
- Fama, E. [1985]. « What's different about banks », *Journal of Monetary Economics*, n° 15.
- Guigou, J.-D. et Vilanova, L. [1999]. « Les vertus du financement bancaire : fondements et limites », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 2, n° 2, juin, pp.97 – 133.
- Leland, H. et Pyle, D. [1977]. « Informational asymetries, financial structure, and financial intermediation », *Journal of Finance*, n° 32, mai.
- Schumpeter, J. A. [1939]. *Business cycles : A theorecal, historical and statistical analysis of the capitalist process*, New York et London, édition abrégée, McGraw-Hill, 1964.
- Servet, J-M. (1995). « Légitimité illégitimité des pratiques monétaires et financières : exemple africains », in M. Aglietta et A. Orléan (dir.). (1995). *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Association d'Economie Financière, Paris, 414 p, pp. 289-333.
- Smith, A. [1776]. *An Inquiry into the nature and causes of the Wealth of Nations*, traduction française G. Garnier, 1881, *in La richesse des Nations*, édition abrégée, GF Flammarion, 1991, tome 1.
- Stiglitz, J. [1985]. « Credit markets and the control of capital », *Journal of Money, Credit and Banking*, mai, vol. 17, n° 2.

ANNEXES

Tableau 1: Demande de crédit selon la forme juridique de l'entreprise

	Forme juridique de l'entreprise		
	Informelle	Formelle	Total
Entreprises ayant demandé du crédit bancaire	9.07	13.53	22.59
Entreprises n'ayant pas de fait de demande de crédit	51.32	26.08	77.41
Total	60.39	39.61	100

Tableau 2 : Raisons liées au rejet et forme juridique de l'entreprise

	Forme juridique de l'entreprise		
	Informelle	Formelle	Total
Manque de garantie adéquate	11.76	14.71	26.47
Mauvais dossier/historique de crédit	20.59	2.94	23.53
Perception de faible rentabilité du projet	5.88	11.76	17.65
Dossier incomplet	8.82	2.94	11.76
Endettement trop élevé	5.88	0.00	5.88
Autres	0.00	14.71	14.71
Total	52.94	47.06	100

Tableau 3 : Accès au crédit bancaire en 2012 (entreprises ayant sollicité un crédit) et forme juridique de l'entreprise

	Forme juridique de l'entreprise		
	Informelle	Formelle	Total
Oui	32.10	50.00	82.10
Non	8.02	9.88	17.90
Total	40.12	59.88	100

Tableau 4 : Accès au crédit bancaire en 2012 (ensemble des entreprises de l'échantillon) et forme juridique de l'entreprise

	Forme juridique de l'entreprise		
	Informelle	Formelle	Total
Oui	7.25	11.30	18.55
Non	53.14	28.31	81.45
Total	60.39	39.61	100

Tableau 5 : Garantie requise pour l'emprunt et forme juridique de l'entreprise

	Forme juridique de l'entreprise		
	Informelle	Formelle	Total
Valeur de la garantie supérieure à l'emprunt	23.31	32.33	55.64
Valeur de la garantie équivalente à l'emprunt	12.03	21.80	33.83
Valeur de la garantie inférieure à l'emprunt	3.76	6.77	10.53
Total	39.10	60.90	100

Tableau 6 : Appréciation de l'effet de l'utilisation des TIC sur l'activité

	Téléphone fixe		Téléphone mobile	
	Observations	pourcentage	Observations	pourcentage
Effet très positif	254	35.43	413	57.60
Effet positif limité	195	27.20	177	24.69
Aucun effet	262	36.54	125	17.43
Effet négatif limité	4	0.560	1	0.140
Effet très négatif	2	0.280	1	0.140
Total	717	100	717	100

Tableau 7 : Autres éléments descriptifs

Variable	Obs	Mean / Freq	Std. Dev.	Min	Max
Sexe du manager	647	90.24	-	0(F)	1(M)
Age du manager	615	42.39	12.90	17	95
Sans niveau d'instruction	211	29.84	-	0	1
Niveau Primaire	144	20.37	-	0	1
Niveau Secondaire	152	21.50	-	0	1
Niveau Supérieur	200	28.29	-	0	1
Age de l'entreprise	600	12,79	12,14	2	98
Disposition d'ordinateur	360	50.21	-	0	1
Disposition de téléphone fixe	340	47.42	-	0	1
Disposition de téléphone mobile	362	50.49	-	0	1
Montant du financement	123	2.79e+08	1.23e+09	100000	1.10e+10
Garantie (% de la valeur du crédit)	121	110.23	127.99	2	1000
Valeur ajoutée après financement	108	4.36e+08	1.59e+09	250000	1.31e+10
Chiffre d'affaire après financement	130	2.73e+09	8.87e+09	100000	6.53e+10

Tableau 8 : Tests de validation du modèle 1

One-sample Kolmogorov-Smirnov test against theoretical distribution
normal((residul-r(mean))/r(sd))

Smaller group	D	P-value	Corrected
residul:	0.0969	0.249	
Cumulative:	-0.0959	0.256	
Combined K-S:	0.0969	0.491	0.434

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity

Ho: Constant variance

Variables: residul

chi2(1) = 0.60

Prob > chi2 = 0.4375

Tableau 9 : Tests de validation du modèle 2

Skewness/Kurtosis tests for Normality

Variable	Obs	Pr(Skewness)	Pr(Kurtosis)	adj chi2(2)	joint Prob>chi2
residu2	65	0.2378	0.5352	1.85	0.3969

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity

Ho: Constant variance

Variables: residu2

chi2(1) = 3.64

Prob > chi2 = 0.0564